

convaincus que l'une des dix provinces du Canada, l'Alberta, offre des biens naturels inexploités dont la mise en valeur renforcerait la situation économique de nombreux Canadiens, sinon de la majorité d'entre eux; pleinement conscients de la responsabilité qui nous incombe en raison du mandat que vous nous avez remis de réaliser vos espérances de voir le Canada grandir par des actions, par des actions constructives, par des actions efficaces et promptes, nous estimons que nous devons au Canada, à la grande majorité de Canadiens qui nous ont dit par leur vote de veiller à leurs intérêts, de faire et dire ce qui suit: "Il y aura un pipe-line on le construira dès juin de cette année. Les moyens? Ce qu'il y a de mieux pour en assurer la construction rapide et efficace dans l'intérêt du Canada, et malgré les manœuvres dilatoires auxquelles recourent certains partis à des fins dilatoires et pour des raisons spécieuses."

Si la totalité des capitaux canadiens n'est pas disponible aujourd'hui, et s'il faut employer l'argent des contribuables pour amorcer aujourd'hui la construction,—elle doit commencer aujourd'hui,—ayons recours à toutes les sources de capitaux. L'origine de ces capitaux est relativement peu importante, pourvu que nous ne perdions pas de vue les intérêts de notre pays. Ce qui importe, ce qui est essentiel, ce qui l'emporte sur tout, c'est que nous agissions maintenant. C'est sur nos œuvres que nous devons nous appuyer et que nous nous appuyerons aux prochaines élections.

M. Campbell: Monsieur le président, la question aujourd'hui à l'étude est sans doute l'une des plus importantes que la Chambre ait eu à étudier depuis bien des années. A quelles fins la Chambre des communes a-t-elle été instituée? A quoi sert le Parlement? A mon idée, le Parlement est une sorte de tribune où les politiques ou programmes sont établis. Le Gouvernement présente ses programmes à la Chambre qui a l'occasion de les discuter et de faire savoir par ses décisions si elle les juge acceptables. Il y a peu de temps que je suis à la Chambre, mais j'ai vu parfois le Gouvernement reconnaître l'excellence de certaines idées émises par l'opposition. Cela ne s'est pas produit souvent, mais le Gouvernement a parfois accepté ces idées. Mais sur le sujet important qui est actuellement à l'étude, pas de débat. Si le Gouvernement s'était trouvé en face d'un débat qui se serait prolongé au point où l'opposition ne ferait plus que répéter les mêmes discours, il aurait quelque excuse d'appliquer le bâillon. A mon avis, on n'a aucune excuse de recourir à la

clôture le second jour. Le présent gouvernement regrettera un jour cette attitude.

Lorsque j'ai préparé mon discours, je l'ai divisé en deux parties. La première portait sur cette société et la seconde, sur la ligne de conduite que la CCF voudrait que le Gouvernement ou la nation suivent. Notre chef n'a pu hier soir, à cause de la règle des 20 minutes, exposer l'attitude de notre parti à ce sujet ainsi que traiter les autres points du projet de résolution.

Cependant, je voudrais d'abord protester contre cette louche alliance que le Gouvernement a contractée et contre cette spéculation risquée dans laquelle il va se lancer. Quelle est actuellement la situation de la société *Trans-Canada*? Elle veut aménager un pipe-line alors qu'elle ne dispose que de moyens très limités. Elle n'a pas de fonds. Elle veut que la nation canadienne fasse les frais de son pipe-line, qu'elle administrera, gèrera à sa guise, encaissant les bénéfices qu'il rapportera.

En 1951, cette société, comparaisant devant le comité des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, a pris un certain nombre d'engagements. Je me proposais d'en consigner quelques-uns au compte rendu mais je n'en ai pas le temps. Elle n'a pu donner suite à plusieurs d'entre eux. Toute la situation a changé. D'après ce que ses représentants ont dit en 1951, la situation a bien changé. Bref, je suis d'avis qu'après cinq ans cette société s'est montrée tout à fait incapable de remplir ses obligations. Elle ne mérite pas qu'on s'en occupe davantage et devrait être éliminée.

Je voudrais maintenant revenir sur ce que le ministre a dit du seul autre programme qui s'offrirait. Je suis de ceux qui admettent que l'Alberta a de vastes quantités de gaz qu'elle veut vendre. Nous savons cela et nous souhaitons qu'elle puisse le vendre. Nous savons aussi que la demande d'énergie est de plus en plus grande par suite de l'expansion rapide de l'Est du Canada et nous voulons que les deux soient reliés. Mais il nous faut à cette fin plus qu'une société aussi mal assise.

Hier, le ministre a dit qu'il n'y avait qu'une autre solution et qu'il ne voulait pas y recourir parce qu'elle ne serait pas très bien accueillie par certaines gens. Ce n'est pas exactement les termes qu'il a employés. Voici ce qu'il a dit, que j'extrais de la page 4003 du hansard:

Aucune critique, aucun cliché, par exemple, les mots "instrument choisi" appliqués à la *Trans-Canada Pipe Lines Limited*, n'empêchera que seule cette société a recueilli les contrats d'achat et de vente de gaz, a obtenu les permis de l'État, a pris les dispositions voulues pour se procurer le tuyau nécessaire pour commencer le pipe-line cette année.